

Ecole Maternelle  
3-5 rue des écoles  
37370 ST PATERNE RACAN  
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66  
[Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr](mailto:Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr)

**COMPTE – RENDU**  
**DU CONSEIL D'ECOLE DU 1<sup>e</sup> TRIMESTRE**  
**Le 5 novembre 2015**  
*Année scolaire 2015/2016*

**Personnes présentes :**

**Comité de parents :**

Mme BROSSARD  
Mme COTTEREAU  
Mme PY

**Enseignantes :**

Mme THEMINES  
Mme THARAUD-FONTENAY

**Mairie**

M. DUBOIS  
M. POUPEE (maire)

**DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)**

Mme ROYER

**Personnes excusées :**

Mme LECLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)  
Mme GUISON (enseignante MS)  
Mme ETOILE (représentante des parents d'élèves)

**Ordre du jour**

- Résultat des élections
- Règlement intérieur du conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école maternelle
- Effectifs, organisation de l'école
- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- Projets pour l'année 2015-2016
- Entretien et travaux
- Questions diverses

**1. Résultat des élections**

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	100
NOMBRE DE VOTANTS	51
ABSTENSIONS	49
NOMBRES DE BULLETINS BLANCS ET NULS	6
SUFFRAGE VALABLEMENT EXPRIME	46
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	3

**Représentants élus :**

Mme BROSSARD Corinne  
Mme COTTEREAU Karen  
Mme ETOILE Emilie  
Mme PY Christèle

## **2. Règlement intérieur du conseil**

La proposition de pratiquer le vote à main levée est faite, sachant que seuls 3 parents élus ont le droit de vote. S'il y a plus de 3 parents élus présents au conseil, ils doivent décider avant le conseil de qui votera.

Le compte-rendu du conseil d'école sera affiché à l'école, disponible sur le site de l'école et pourra être photocopié pour les familles qui en feront la demande. Il sera également transmis par courriel aux familles qui ont transmis leur adresse à l'école en début d'année.

Les représentants des parents d'élèves voudront bien informer les familles de la date du conseil. Ils ont la possibilité de communiquer avec les familles par le biais de l'école.

Il est également rappelé les membres de droit pour le vote au sein du conseil d'école :

- 3 voix pour les représentants de parents d'élèves
- 1 voix pour les représentants de la mairie
- 3 voix pour les enseignants
- 1 voix pour le DDEN
- 1 voix pour Mme l'Inspectrice

Le règlement est voté à l'unanimité.

## **3. Règlement intérieur de l'école**

La première modification apparaît au paragraphe 1 – Assurance et a pour but de mettre le présent règlement en conformité avec le Règlement Départemental.

Au paragraphe 5 – vie scolaire, la phrase « les couches ne sont pas acceptées » est supprimée.

Au paragraphe 6 – Hygiène, santé et sécurité, dans la phrase « A chaque départ en vacances, l'école s'engage à traiter les tapis et coussins. », le mot tapis est supprimé.

Le règlement modifié est adopté à l'unanimité.

## **4. Effectifs et organisation de l'école**

<b>Sections</b>	<b>effectifs</b>
<b>Toute Petite et Petite Section</b> - Mme Sylvie Thémines et Mme Maëlle Bardou le mardi, aidées de Christine Bouteiller	<b>3</b> Tout Petits et <b>18</b> Petits 1 ou 2 TPS sont attendus en janvier.
<b>Moyenne Section</b> - Mme Raphaëlle Guison et Mme Leslie Sevré le jeudi, aidées d'Aline Charron.	<b>16</b> Moyens
<b>Grande Section</b> - Mme Annette Tharaud-Fontenay, aidée d'Audrey Menant pendant le congé de Christine Layreau. Le mardi, c'est Mme Alice Maillet qui est en charge de la classe	<b>18</b> Grands
<b>Total</b>	<b>55</b> élèves

Comme chaque année au mois de novembre, Mme Thémines transmet les prévisions d'effectif pour l'année scolaire 2015-2016.

- 2 Tout Petits
- 10 Petits
- 18 Moyens
- 16 Grands

Ce qui fait un total de 46 élèves.

Ces chiffres seront la base de travail de l'Inspection pour la carte scolaire et nous savons déjà que nous ne compterons que 2 classes à la rentrée prochaine, auquel cas, nous ne serons plus en mesure d'accueillir les Tout Petits.

## Organisation des après-midi :

Pendant que les petits sont à la sieste sont organisés des décloisonnements (sauf les lundis où Mme Thémines ne prend pas d'élèves en charge et s'occupe de la direction.).

Le mardi, Mme Bardon accueille les grands et les moyens en bibliothèque, en alternance, une semaine sur deux, par demi-classe, pendant que l'autre moitié travaille avec son enseignante.

Le jeudi et le vendredi, par période de 3 semaines, les grands ou les moyens sont pris en charge par demi classe par Mme Thémines. Les Grands font de l'anglais. Pour les Moyens, cela dépend des besoins de l'enseignante.

De plus, Les Moyens et les Grands vont à la bibliothèque municipale toutes les 4 semaines et empruntent des livres pour leur classe.

## **5. Présentation du PPMS**

Le 12 octobre dernier, un exercice de mise en sûreté des élèves de l'école a été réalisé en présence d'une représentante des parents d'élèves.

Il s'agit de mettre en œuvre le PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté qui existe dans les écoles et qui peut-être activé en cas de risque en dehors de l'école (forte pollution due par exemple à l'accident d'un camion transportant des produits dangereux, glissement de terrain, problème dans une centrale nucléaire, terrorisme aux abords de l'école...)

Un tel plan serait activé par la préfecture et il s'agirait de garder les élèves à l'intérieur des bâtiments jusqu'à ce que l'alerte soit terminée.

Durant l'exercice, il a été noté la nécessité pour Mme Thémines de sortir du bâtiment pour donner l'alerte à la collègue de Grande Section, ce qui comporterait un risque pour elle et pour les élèves lors de l'ouverture et fermeture des portes et à son contact. L'idée est donnée d'équiper les trois bâtiments d'un système d'interphones fonctionnant à pile si cela existe. La mairie précise qu'un tel système a été également recherché pour l'école élémentaire mais sans succès. Par contre, la recherche s'orienterait maintenant vers une alarme avec 3 sons différents : anti-intrusion, incendie et PPMS.

Mme Thémines doit également penser à prévenir les membres du personnel qui sont à l'extérieur de ne pas se rendre à l'école pendant la durée de l'alerte.

Les familles se verront distribuer une information concernant la posture à adopter dans le cas où ce type d'alerte devait être un jour lancée.

## **6. Projets pour l'année 2015/2016**

Nous offrirons comme chaque année un spectacle aux enfants à la période de Noël. Il s'agit cette année de Piano Plume, présenté par la compagnie ReBonDire et ce sera le 11 Décembre. La mairie offre un livre à chaque enfant (choix vendredi 6) et nous utiliserons l'argent versé à l'école par l'association de parents d'élèves (APE) (5 euros par enfant) pour offrir des cadeaux collectifs (jeux pour les classes). Cette année, c'est l'APE qui offrira des chocolats aux enfants.

Les Portes Ouvertes auront lieu le samedi 21 mai et seront sur le thème de la nature.

La fête des écoles aura lieu le samedi 18 juin 2015 à l'école élémentaire.

Au mois d'avril, la classe de Grande Section ira au Grand Théâtre de Tours assister au spectacle Casse-Noisette.

Les trois classes sont inscrites dans le dispositif Maternelle au Cinéma. Elles assisteront à la projection de deux programmes de films d'animation au deuxième et au troisième trimestre.

Nous participerons encore certainement aux rencontres sportives au mois de juin.

Il est demandé que les dates soient mises sur le site de l'école.

## **7. Entretien, travaux et équipement**

### Les travaux prévus :

Le changement des chauffages en salle de motricité.

La peinture du dortoir.

L'isolation des greniers, l'aménagement de celui du 2<sup>e</sup> étage en zone de rangement et la condamnation de celui du 1<sup>er</sup>.

### Les travaux réalisés :

La pose des rampes d'accès handicapés.

### Les travaux et investissements à prévoir :

Boucher les trous dans la cour.

L'achat de mobilier spécifique pour les Tout Petits.

## **8. Questions diverses**

Des parents souhaitent que les personnes étrangères au personnel habituel de l'école dans les classes (hors enseignants remplaçants) soient présentées aux parents ne serait-ce que par un mot dans les lutins des enfants ou une petite affiche à l'entrée de la classe afin qu'ils sachent qui sont ces personnes et dans quel cadre elles sont là.

Réponse des enseignantes : C'est tout à fait possible.

Date du prochain conseil : vendredi 26 février 2016

Présidente de séance : Mme Thémines